

Le Fraterniste : organe de
l'Institut général psychosique
: revue générale de psychosie
/ dir. Jean Béziat

Institut général psychosique (Aubervilliers, Seine-Saint-Denis).
Auteur du texte. Le Fraterniste : organe de l'Institut général
psychosique : revue générale de psychosie / dir. Jean Béziat.
1913-06-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LE PHONOGRAPHE

Son Rôle Social

La MUSIQUE est un langage à la fois naturel, idéal, psychique et universel. C'est l'art le plus élevé et celui qui imprime le plus profondément les facultés animales humaines.

A notre époque, les artistes divins de la musique sont l'apanage d'une minorité privilégiée, composée de gens d'élite, qui s'efforcent d'en extraire tout élément pur, sans de l'idéalisme.

Or, à mesure que cette minorité élève l'art musical vers le Ciel, la majorité, en vertu de la loi immuable de la décadence, se laisse aller à cette race dégénérée, où domine l'égotisme matériel, éprouvant le besoin d'exprimer leurs désirs impurs, par l'émission des éléments les plus vulgaires de la musique, ou de les exalter par l'émotion de ces mêmes éléments ; et c'est là qu'apparaît le rôle du PHONOGRAPHE.

Cet appareil ne comporte qu'un intérêt purement scientifique, car il est une des plus ingénieuses productions de la Physico-mathématique. Mais, l'on se tromperait lourdement si l'on croyait que les amateurs du phonographe apprécient uniquement, car à ce point de vue, c'est à peine s'ils le distinguent d'un joujou « chat ». Lors, pour bien démontrer le rôle social du phonographe, nous allons étudier la psychologie de ses prosélytes, par des faits.

Tout d'abord, on remarquera que l'homme sage, raffiné, et dont l'oreille fut éduquée dans le sens de l'harmonie des sons (Musique), recherche le calme et le silence, et n'apprécie que les sons harmonieux, ou qui expriment des sentiments nobles, et poétiques. Pour la même raison, cet homme raffiné, éprouvera une indolence horreur des sons bruyants, violents et discordants, lesquels n'expriment rien que de discordant, de laid ou d'inharmonique. (Bruit).

Tout au contraire, les individus dont les goûts sont grossiers et chez lesquels les sens instinctifs dominent, ont une prédilection pour les bruits violents et impétueux, qui correspondent au désordre et à l'impureté de leurs sentiments.

Ceci nous explique pourquoi les amateurs de phonos emploient de préférence des appareils puissants, dont la sonorité bruyante évoque le tumulte que ferait une fanfare composée de quarante instruments de cuivre, et ceci, en dépit de l'existence de la chambre ou du logement qu'ils habitent. Mais ce n'est pas tout !

Ce bruit intolérable, dont se saoulent ces dégénérés de l'art, le démontre le besoin d'en faire produire les autres (sons créés), et pour ce faire, ils dirigent l'immense pavillon de leur « phonos » vers la fenêtre largement ouverte, afin que les sons délectables qu'il vomit, pénétrant en coup de vent, au travers des vitres de leurs voisins.

Ainsi, contre leur gré, trois cents locataires peuvent être incommodés par l'introduction de ces sons odieux, qui, tels des gaz délétères, empoisonnent la tranquillité qui leur est due.

Mais l'égotisme des roturiers de l'art ne connaît plus de bornes, car, à vos yeux protestant contre ce vice de votre liberté, ils vous répondront :

« Nous sommes chez nous, et nous faisons ce qu'il nous plaît d'y faire ».

Le seul moyen de leur faire comprendre leur erreur, serait de leur quelques coups de fusil dans leur fenêtre et de leur faire remarquer que le tir est aussi chat. Ce que je viens de dire est aussi sans pour conclure que le rôle que joue le phonographe dans la société est des plus néfastes ; car, outre qu'il est un moyen puissant de propagation des infâmes productions musicales qu'engendrent les parasites de l'art dans un soi-mesme, il constitue une dangereuse entrave à la liberté des travailleurs de la pensée, car je défie bien quelqu'un d'avoir une œuvre soit, de pouvoir habiter une œuvre pendant que le son crapuleux de cet appareil vient blesser ses oreilles !

De plus, en propagant dans le monde entier d'innombrables défections musicales, le phonographe engendre, parmi le peuple, le goût du laid, de l'impur et du vulgaire, ce qui a pour conséquences immédiates, d'avilir les mœurs et de dépraver l'instinct.

Tous les hommes bornés, conscients de leur liberté et de celle du prochain, doivent, dans un esprit de Fraternité, lutter vaillamment contre l'envahissement du phonographe dans la société, car, non seulement il contribue à semer le mauvais grain dans l'âme des peuples, mais il dénature et déforme les quelques œuvres de valeur dont ses fabricants lui confient l'interprétation.

A nous, frères, artistes et penseurs, suis à ce chance social, qu'il faut détruire dans la mesure de nos forces.

MARCE PETITJEAN,

Comp. de l'œuvre de Musique.

AVIS

Pour cause de santé

Service à rendre et excellente affaire à réaliser.

Bateau-Lavoir, parfaitement achalandé, état de neuf, valant au bas mot 50.000 francs, serait cédé pour 30.000, avec paiement 20.000 comptant. Les machines à vapeur, et l'outillage seuls valent davantage. Seule l'infirmité oblige le propriétaire à s'en dessaisir.

Se hâter. Urgence. Ecrire au bureau de « Fraterniste », 4, avenue Saint-Joseph, Sin-le-Noble.

DEUX ATTENDUS

inédits

Nous avons dit dans un précédent numéro qu'en attendant le compte rendu sténographique des discours qui furent prononcés au banquet du Syndicat des malades et que M. Fabius de Champville a bien voulu nous promettre, nous publierons les attendus inédits du jugement rendu en faveur de Madame Lallot, et, par extension, en faveur de tous les guérisseurs dignes de ce nom et que maître Dupont a bien voulu nous transmettre. C'est de l'inédit que nous offrons à nos lecteurs, car ces attendus n'ont été publiés intégralement à ce jour, par aucun journal, quotidien ou autre.

Chambre de la Cour d'Appel.

15 Mars 1913.

M. Cabot, président ; M. Dubreuil, rapporteur ; M. Peignot, avocat général.

Affaire Dame Telly née LALLOZ.

M^{re} Hild et Dupont.

Contre :

1. Le Ministère public ;

2. Le Syndicat des Médecins de la Seine, Partie civile ; M^{re} Geoffroy.

Prévention : Exercice illégal de la Médecine.

Appel d'un jugement rendu le 13 Mars 1911, par la 10^e chambre correctionnelle du Tribunal de la Seine, condamnant la dame Telly à 500 francs d'amende, pour exercice illégal de la médecine, et à 1.000 francs de dommages-intérêts à payer au Syndicat des Médecins de la Seine.

« La Cour, statuant sur les appels interjetés par la femme Telly, née Lallot, et le Ministère public, du jugement sus-énoncé, ensemble sur les conclusions déposées et y faisant droit : »

« Sur l'appel du Ministère public : »

« Dit cet appel irrecevable, le jugement énoncé étant intervenu sur opposition ; »

« A un jugement rendu par défaut contre la prévenue, mais contradictoire, vis-à-vis du Ministère public dont les droits se trouvent épuisés ; »

« Sur l'appel de la prévenue : »

« Considérant en fait que la dame Lallot-Telly ne paraît pas avoir pris part habituellement ou par une direction suivie au traitement médical des malades ; »

« Considérant qu'elle se bornait à imposer les mains indistinctement à tous ceux qui s'adressaient à elle, sans formuler aucune prescription thérapeutique ; »

« ni ordonner aucun régime alimentaire ; »

« ni autre ; »

« Considérant que, si d'autre part, la dame Lallot-Telly a parfois pratiqué des massages, ces faits isolés ne peuvent, par eux-mêmes, et dans tous les cas, être envisagés comme constituant des faits d'exercice illégal de la médecine ; »

« Par ces motifs, »

« Infirme le jugement dont est appel, »

« décharge la femme Telly, née Lallot, des condamnations prononcées contre elle ; »

« Et statuant au principal : »

« Renvoie la femme Telly, née Lallot, des fins de la poursuite sans dépens ; »

« Condamne la partie civile aux dépens d'appel... »

Chambre de la Cour d'Appel de Paris.

15 Mars 1913.

M. Cabot, président ; M. Dubreuil, rapporteur ; M. Peignot, avocat général.

Affaire Dame Telly et Ministère Public.

M^{re} Dupont, avocat pour Mme Lallot.

Prévention : Exercice illégal de la Médecine.

Appel interjeté par le Ministère public d'un jugement rendu par le Tribunal de Versailles le 7 Avril 1910, acquittant la prévenue des deux chefs de la poursuite.

« La Cour, statuant sur l'appel interjeté par le Ministère public du jugement sus-énoncé, ensemble sur les conclusions exposées et y faisant droit : »

« En ce qui concerne l'exercice illégal de la médecine, »

« Considérant en fait que la dame Lallot-Telly ne paraît pas avoir pris part habituellement ou par une direction suivie au traitement médical des malades ; »

« Considérant qu'elle se bornait à imposer les mains à tous qui s'adressaient à elle, sans formuler aucune prescription ; »

« thérapeutique, ni ordonner aucun régime alimentaire ou autre ; »

« Considérant que, si d'autre part, la dame Lallot-Telly a parfois pratiqué des massages, ces faits isolés ne peuvent, par eux-mêmes et dans tous les cas, être envisagés comme constituant des faits d'exercice illégal de la médecine ; »

« Par ces motifs, et sans adjoindre ceux des premiers juges, confirme le jugement dont est appel... »

Allez !

Allez !!!

les amis !! Courage !! courage !!!

Ça y est ! le succès est là !!!

Le triomphe approche à grands pas !...

Travaillons pour le Fraterniste.

Il faut qu'avant un an, il ait ses 4.000 abonnés ! Combien nous serons joyeux, tous, d'un tel succès ! Ah ! on ne se rira plus des spiritistes, de ces coeurs d'or qui ne caressent qu'un seul rêve, celui de consoler les affligés, de calmer les douleurs, de panser les plaies...

ALLEZ, au Travail et sans relâche... Acharnons-nous à trouver des abonnés nouveaux ! Nous sommes déjà forts ! et nous devons le devenir davantage !...

Les Précurseurs de L'ÉDUCATION SEXUELLE

Action du Féminisme Rationnel

L'ENSEIGNEMENT DE LA PÉDAGOGIE A LA CASERNE ET DANS LES ÉCOLES DE L'ÉTAT. (Voy. le n° 128 du 9 Mai 1913.)

Quo l'homme conçoit la valeur de l'organisme humain, la dignité humaine, et que sa conscience et toute sa personnalité physique, psychique et morale s'opposent à la prostitution dans des unions affectives et intellectuelles.

Qu'il se réserve, qu'il se conserve, pour l'œuvre sacrée de la procréation avec un être sain, digne d'amour, digne de ce sacerdoce, et sachant comme lui les devoirs et les soins qu'il exige avant la conception, pendant la gestation, après la naissance de l'enfant.

Le mettre en garde contre l'alcoolisme qui détériore la qualité du sang et le terrain humain, la cellule organique, et prédispose l'individu et ses descendants à la tuberculose.

Lui faire comprendre ce qu'est le progrès, ce qu'est la loi du travail évolutif de la vie, dans la nature et dans l'homme ; travail auquel il doit s'associer et dans lequel il trouvera lorsqu'il voudra, saine et s'y appliquera, la joie de l'activité féconde dans la vie.

Les deux sexes doivent s'associer aux mêmes plaisirs délectables qu'il recherche et ne trouve même pas dans les excitations et les satisfactions sexuelles. Elles ne lui procurent que du dégoût, ne lui laissent qu'un sentiment de mécontentement, de détresse, de vice, de mépris de lui-même, de s'être dépensé stérilement en se satisfaisant, en se déséquilibrant.

Si ses descendants ont été la possibilité sociale de vivre et de se vautre dans les déchets de la vie, il faut que dans l'ère de science, de conscience et de liberté qui crée la responsabilité de tous les actes accomplis consciemment par l'individu, les jeunes générations aient la volonté et la sagesse de ne point profiter, et, par leur réserve en la femme, pour leur désertion de certains lieux, montrer qu'ils veulent respecter la femme et la sauver, eux-mêmes de l'état d'objet de l'homme, dans des conditions déplorables pour l'humanité, la loi tenant par sa sexualité.

Le bonheur sexuel tient au bonheur de l'âme ; il ne peut se goûter dans une particularité sexuelle supérieure et saine que dans l'affection, dans l'union et le co-sentiment réciproque de deux êtres qui se sentent éminemment participants du Progrès et de l'Ordre et qui connaissent tous deux ce qu'ils font.

Il exige l'échange de la réelle valeur psychique de deux êtres, l'un masculin, l'autre féminin, qui après avoir eu sa reconnaissance, se choisit, s'aime, en réalisant, avec la vie de la cellule sociale qu'ils forment et représentent, la plénitude du plan de vie évolutionnelle où ils sont arrivés tous deux et d'où ils évolueront ensemble.

Faire comprendre au jeune homme que l'affirmation, « il faut que jeunesse se passe » est une erreur, permise pour lui, préjudiciable à ses propres facultés et à sa descendance.

Toute faculté, tout pouvoir deviennent, selon l'usage qu'on en fait et l'habitude qu'on en prend. Tout est, en nous, qui sommes infinis et pétrissables, selon l'usage que l'individu en a et s'en fait, selon la volonté qu'il emploie à progresser, soit en essayant de sortir de l'état hybride entre l'animal et l'homme ; 2^e en cherchant ensuite à devenir rationnel ; puis, 3^e en réalisant l'homme moral conscient ; et qu'il y fasse concourir toutes ses facultés et tous ses pouvoirs par un travail assidu en lui et en dehors de lui.

Dans les deux derniers cas, l'homme est vainqueur de sa sexualité ; sa force matérielle est devenue la servante de sa force morale, de sa valeur et de sa dignité humaine, grâces en forces directrices, justes et pacifiques.

Les devoirs de l'humanité paternel envers lui-même sont en raison directe des lois de l'évolution rationnelle ; ils en assurent le bien-être en lui et dans ses descendants.

Le Père a donc pendant la grossesse de la mère de grandes et graves responsabilités morales qu'il doit connaître, auxquelles il doit s'astreindre, et des devoirs physiques dont nous parlerons tout à l'heure.

Le fœtus qu'il salue que la Femme qui porte l'enfant a une grande influence psychique sur lui. Non seulement, c'est de son sang qu'il bénéficie, mais elle peut lui donner toute sa valeur, si elle le porte consciemment, si elle veut lui donner tout le meilleur de son être. Il est donc logique, si la grossesse de la femme est longue, si elle se sent aimée du père de son enfant, si elle se voit point abandonnée, ni moralement, ni affectivement, ni socialement, ni psychologiquement.

Le Père a donc pendant la grossesse de la mère de grandes et graves responsabilités morales qu'il doit connaître, auxquelles il doit s'astreindre, et des devoirs physiques dont nous parlerons tout à l'heure.

Le fœtus qu'il salue que la Femme qui porte l'enfant a une grande influence psychique sur lui. Non seulement, c'est de son sang qu'il bénéficie, mais elle peut lui donner toute sa valeur, si elle le porte consciemment, si elle veut lui donner tout le meilleur de son être. Il est donc logique, si la grossesse de la femme est longue, si elle se sent aimée du père de son enfant, si elle se voit point abandonnée, ni moralement, ni affectivement, ni socialement, ni psychologiquement.

Le Père a donc pendant la grossesse de la mère de grandes et graves responsabilités morales qu'il doit connaître, auxquelles il doit s'astreindre, et des devoirs physiques dont nous parlerons tout à l'heure.

Le fœtus qu'il salue que la Femme qui porte l'enfant a une grande influence psychique sur lui. Non seulement, c'est de son sang qu'il bénéficie, mais elle peut lui donner toute sa valeur, si elle le porte consciemment, si elle veut lui donner tout le meilleur de son être. Il est donc logique, si la grossesse de la femme est longue, si elle se sent aimée du père de son enfant, si elle se voit point abandonnée, ni moralement, ni affectivement, ni socialement, ni psychologiquement.

Le Père a donc pendant la grossesse de la mère de grandes et graves responsabilités morales qu'il doit connaître, auxquelles il doit s'astreindre, et des devoirs physiques dont nous parlerons tout à l'heure.

Le fœtus qu'il salue que la Femme qui porte l'enfant a une grande influence psychique sur lui. Non seulement, c'est de son sang qu'il bénéficie, mais elle peut lui donner toute sa valeur, si elle le porte consciemment, si elle veut lui donner tout le meilleur de son être. Il est donc logique, si la grossesse de la femme est longue, si elle se sent aimée du père de son enfant, si elle se voit point abandonnée, ni moralement, ni affectivement, ni socialement, ni psychologiquement.

Le Père a donc pendant la grossesse de la mère de grandes et graves responsabilités morales qu'il doit connaître, auxquelles il doit s'astreindre, et des devoirs physiques dont nous parlerons tout à l'heure.

Le fœtus qu'il salue que la Femme qui porte l'enfant a une grande influence psychique sur lui. Non seulement, c'est de son sang qu'il bénéficie, mais elle peut lui donner toute sa valeur, si elle le porte consciemment, si elle veut lui donner tout le meilleur de son être. Il est donc logique, si la grossesse de la femme est longue, si elle se sent aimée du père de son enfant, si elle se voit point abandonnée, ni moralement, ni affectivement, ni socialement, ni psychologiquement.

Le Père a donc pendant la grossesse de la mère de grandes et graves responsabilités morales qu'il doit connaître, auxquelles il doit s'astreindre, et des devoirs physiques dont nous parlerons tout à l'heure.

Le fœtus qu'il salue que la Femme qui porte l'enfant a une grande influence psychique sur lui. Non seulement, c'est de son sang qu'il bénéficie, mais elle peut lui donner toute sa valeur, si elle le porte consciemment, si elle veut lui donner tout le meilleur de son être. Il est donc logique, si la grossesse de la femme est longue, si elle se sent aimée du père de son enfant, si elle se voit point abandonnée, ni moralement, ni affectivement, ni socialement, ni psychologiquement.

Le Père a donc pendant la grossesse de la mère de grandes et graves responsabilités morales qu'il doit connaître, auxquelles il doit s'astreindre, et des devoirs physiques dont nous parlerons tout à l'heure.

Le fœtus qu'il salue que la Femme qui porte l'enfant a une grande influence psychique sur lui. Non seulement, c'est de son sang qu'il bénéficie, mais elle peut lui donner toute sa valeur, si elle le porte consciemment, si elle veut lui donner tout le meilleur de son être. Il est donc logique, si la grossesse de la femme est longue, si elle se sent aimée du père de son enfant, si elle se voit point abandonnée, ni moralement, ni affectivement, ni socialement, ni psychologiquement.

Le Père a donc pendant la grossesse de la mère de grandes et graves responsabilités morales qu'il doit connaître, auxquelles il doit s'astreindre, et des devoirs physiques dont nous parlerons tout à l'heure.

Le fœtus qu'il salue que la Femme qui porte l'enfant a une grande influence psychique sur lui. Non seulement, c'est de son sang qu'il bénéficie, mais elle peut lui donner toute sa valeur, si elle le porte consciemment, si elle veut lui donner tout le meilleur de son être. Il est donc logique, si la grossesse de la femme est longue, si elle se sent aimée du père de son enfant, si elle se voit point abandonnée, ni moralement, ni affectivement, ni socialement, ni psychologiquement.

Le Père a donc pendant la grossesse de la mère de grandes et graves responsabilités morales qu'il doit connaître, auxquelles il doit s'astreindre, et des devoirs physiques dont nous parlerons tout à l'heure.

Le fœtus qu'il salue que la Femme qui porte l'enfant a une grande influence psychique sur lui. Non seulement, c'est de son sang qu'il bénéficie, mais elle peut lui donner toute sa valeur, si elle le porte consciemment, si elle veut lui donner tout le meilleur de son être. Il est donc logique, si la grossesse de la femme est longue, si elle se sent aimée du père de son enfant, si elle se voit point abandonnée, ni moralement, ni affectivement, ni socialement, ni psychologiquement.

ESPERANTISME

ILLOGISME ou PARTI-PRIS.

Certains gens qui ne croient pas au spiritualisme et qui par conséquent nient la survivance de l'âme, s'orientent quand on leur annonce le décès d'une personne de leur connaissance : « Maintenant, elle sera plus heureuse de l'autre côté ».

Est-ce que ces personnes là se doutent de la vérité ? Ont-elles un pressentiment de ce qu'est l'au-delà ? Supposent-elles que la mort n'est que la vie plus intense ?

Je ne crois pas, mais s'il en est ainsi tout fait supposer qu'elles ne veulent pas admettre les théories spiritualistes par simple parti-pris.

Réfléchissons un peu et examinons les suppositions que l'on peut faire pour répondre à la question.

Tout d'abord les individus qui emploient cette expression ne comprennent certainement pas le sens de la phrase ; nous pouvons même dire qu'ils n'ont aucune idée de la valeur de leur parole.

Pourquoi cela ? Tout simplement ce qu'ils ne raisonnent pas. S'ils raisonnaient, ils verraient bien que ces quelques mots les mettent en contradiction avec eux-mêmes.

C'est donc par suite d'illogisme que cette expression est utilisée. Mais là n'est pas la généralité des cas. Nous pouvons citer en témoignage le cas suivant rapporté textuel et authentique.

Dans un bureau, se trouvaient à côté l'un de l'autre deux jeunes gens qui discutaient sur l'immortalité de l'âme et les phénomènes spirites.

L'un d'eux le plus âgé avait été constamment en contact avec des personnes s'occupant de ces choses là, de sorte qu'il était capable de renseigner l'autre qui n'en avait entendu parler que d'une manière très vague.

Ces jeunes gens vinrent à parler de matérialisations. Or le plus jeune prétendit qu'il était facile de frauder des photographies que l'on dit avoir pris pendant une séance quelconque.

Evidemment c'est possible, jusqu'à un certain point. Le jeune incrédule dit alors que pour croire à ces choses là il est bon d'avoir vu des expériences. A ce sujet nous lui donnons parfaitement raison ; mais cela ne lui suffit pas, il ajoute : « Et encore, je ne croirai pas parce que j'ai vu peut-être été trompé par une hallucination ».

Voilà donc un gargon qui n'est pas sûr de ses sens, peut-être ignore-t-il qu'il existe.

Quelque temps après, ce jeune homme quitta la maison où il était, et vint serrer la main à son collègue ; il eut encore une phrase qui montre bien son entêtement.

Voici la phrase telle qu'elle fut dite : « Jamais je ne croirai vos sottises. Vous avouerez, qu'il faut être dénué de bon sens pour se laisser tromper de la sorte ».

Que faut-il croire ? Que la population a un pressentiment de la vie d'outre-tombe (qu'elle n'admet pas par parti-pris), ou qu'elle ignore le sens des expressions qu'elle emploie ?

Certainement il y a des deux, mais peut-être plus d'ignorance que d'entêtement. De toutes façons ce sont deux choses que nous devons combattre énergiquement, afin de les anéantir.

C'est à nous de préparer des maintenant des hommes capables de continuer les œuvres commencées, et de mener à bien la lutte à outrance contre les deux ennemis précités.

Souhaitons que de nouvelles énergies se présentent pour remplacer celles qui s'éteignent bientôt pour prendre un repos mérité, et renaitre ensuite plus grandes et plus fécondes.

J. P. BOUVIER.

8 - L'Éclectisme contre le Dogme

L'ÉVOLUTION EFFECTIVE PAR LA CONSCIENCE.

Le Catholique. — Je rends hommage à votre courage et à votre bonne foi. Je suis sensible à toutes les marques d'attachement que vous prodiguez, je déplore seulement qu'un être qui vraiment est bon, s'acharne contre l'Eglise. D'autres que vous ont caressé le rêve de sa disparition. Ils n'ont pas réussi à la conduire à sa ruine. Persistez à chercher la Vérité, j'espère que vous la trouverez, mais, croyez-moi, apportez à cette noble tâche un peu plus d'humilité.

Appliquons à votre cas une célèbre citation d'un grand catholique, je vous dirai que « vous avez la noblesse inconsciente du Christianisme ».

Le Spiritueliste. — Merci pour ces bonnes paroles. Je vous répondrai seulement que je ne veux aucunement abdiquer ma Raison en faveur de l'humilité, dogmatique que vous me recommandez. S'arrêter sans retour à l'argument d'autorité, c'est le défaut des précurseurs sociaux.

Le Raisonnel. — Vous me répondez au sujet de mes critiques contre l'Eglise, que ce n'est pas moi qui changerai l'état actuel des choses. Cependant, je ne doute point que vous ne soyez pacifique, et je vous demande : En vérité, pourquoi l'Eglise, puisque vous êtes bien totalement incapable d'empêcher la guerre. Et pourtant, malgré votre impuissance, vous cher-

chez à faire des prosélytes, vous êtes un agitateur de la Paix. Eh bien ! je suis réformiste pour des causes analogues à celles que vous défendez à être pacifique. Nous suivons tous deux les impulsions de notre conscience. Et soyez certain que je ne méconnais point les préceptes magnifiques de la doctrine chrétienne. Je sais que je me retrouverai en conformité d'idées avec l'esprit du Christianisme. Mais je veux y parvenir sans contrainte, après avoir glané, au cours de ma route, ce qui m'a paru empreint de la majesté divine. J'espère, et j'ai la ferme conviction d'avoir obtenu la Voie droite qui mène au Bonheur !

C. — Un catholique ne saurait mentir de la meilleure bonne volonté ni proposer des paroles plus dignes d'être à leur valeur vos loables efforts... mais vous ne m'avez pas convaincu.

S. — Je garde ma Foi en ma Raison, et vous conservez vos Mystères. Je préfère de beaucoup ma méthode à la vôtre. Vous acceptez en bloc, après un court examen, tandis que, continuellement, je cherche, je raisonne, et critique. J'ai éprouvé votre croyance, j'attends vos réflexions sur la mienne.

(A suivre).

Emile CHRISTOPHE.

Adresse particulière : Hôtel du Soleil, 44, rue du Cantillon, Douai (Nord).

Sciences Mathématiques. - Sciences Morales

Les mathématiques comprennent une face de l'être : la quantité.

Les sciences morales comprennent l'autre face : la valeur.

Les mathématiques reposent sur des axiomes tels que : « Le tout est plus grand que sa partie ».

Les sciences morales reposent sur des axiomes dont le principal est : « Aimons chaque chose selon sa valeur ».

Partant de là et simplement par un raisonnement nous remontons à toutes les grandes lois morales, et partant de toute loi morale juste nous pouvons retourner à l'axiome.

Exemple : 1^{er} Je dois travailler à me perfectionner sans quoi je préfère une valeur que j'ai en ce moment à une plus grande que je peux

acquérir. — Loi du travail.

2^e Puisque je je dois aimer chaque chose selon sa valeur je me sacrifierai lorsqu'un bien plus grand que moi l'exigera (patrie). — Loi du dévouement.

3^e Je dois aimer mon prochain comme moi-même car ne le connaissant et ne pouvant véritablement le connaître, il est juste de le considérer comme au moins aussi parfait que moi.

— Les sciences morales ne sont qu'approchées, pratiquement, précisément parce que nous ne pouvons connaître d'une façon absolue la vraie « valeur » d'une chose.

Daniel ROUX

38, rue de la Cloche Verte Angoulême

Retraites Nationales

Jusqu'à présent les pouvoirs publics n'ont eu à envisager que les retraites ouvrières. C'est avec juste raison que l'on s'est occupé du monde des travailleurs qui, après avoir peiné durant de longues années se trouvaient dans la misère, ses vieux jours arrivés. Cela ne se fit point sans quelques murmures, il semblaient aux riches qu'ils allaient être dépossédés, il paraissait aux soutiens des vieilles monarchies que le peuple se soulevait et que s'en était fait de leur oligarchie, de leur liberté. Et petit à petit la chose s'implantait. Aujourd'hui, cela est fait, en bonne voie d'organisation, elle est admise et approuvée. Est-ce à dire que tout est pour le mieux et qu'il n'y a rien à changer, que seuls, les prolétaires doivent pouvoir bénéficier d'une loi encore parfaite ? Nous allons, à ce sujet, essayer de faire comprendre ce que, depuis quelque trente ans nous avions pu concevoir car le moment nous semble venu de l'exposer :

Ce que l'on a fait, avec parcimonie, pour les ouvriers, ne pourrait-on le faire pour tous les citoyens français ? La retraite à un certain âge, l'assurance contre les accidents, le droit à l'assistance ne pourraient-ils s'étendre à tous : riches, travailleurs manuels ou de la pensée ?

Pourquoi y aurait-il des barrières de nos lois, des exceptions ? Cela ne doit être, tout citoyen doit avoir droit aux mêmes avantages.

Nous entendons déjà dire : les ouvriers paient, on leur rend sur leurs salaires ; le patron, l'Etat contribuent à payer la retraite. Très bien, nous sommes d'accord. Le capital travail aide du capital argent sont le fonds, l'établissement de l'œuvre, sa sécurité. Mais alors, puisqu'il faut les deux : capital travail et capital argent, pourquoi le capital travail jouirait-il, seul, de cette bienfaisante loi ? Si l'un est nécessaire à l'autre, cet autre ne doit pas être exclu.

Et puis quel avantage immense donnerait à tous notre proposition si elle était admise. Jugez-en :

Tout français est inscrit de droit à l'assurance contre les accidents, les fautes de naissance, celles occasionnées par la maladie et au bénéfice de la retraite. Qu'il soit d'une famille riche ou pauvre cela importe peu, c'est un droit qu'en entrant à la vie matérielle il acquiert.

L'égalité n'existe pas, elle n'a jamais existé, il faut en faire son deuil, elle n'existera jamais. Il y aura toujours des gros et des maigres, des intelligents et des estropiés, des forts et des faibles, des malades et des bien-portants, des instruits et des idiots. Ainsi est la nature humaine et nous ne pouvons rien y changer. Certes, on améliorera beaucoup au fur et à mesure de la connaissance humaine, mais les degrés, dans son évolution, subsisteront forcément, ou alors il n'y aurait pas d'évolution, l'humanité serait parfaite, divine. Nous ne pensons pas qu'un seul humain puisse avoir la prétention d'en être arrivé à ce point et encore moins d'en faire une unification terrestre. Tout ce qu'il peut et qu'il doit faire c'est de pallier à cet inconvénient en organisant une unité de perfectionnement des êtres et une unité dans les secours à apporter à ses frères plus malheureux que lui, et cela ne sera que lorsque le riche et le travailleur seront assurés du lendemain.

Pour arriver à ce résultat, que faut-il faire ?

Il faut que le riche comme le malheureux incapable et les travailleurs aient leur existence assurée ; que l'un comme l'autre soient certains qu'arrivés à un certain âge ils ne manqueront point de pain, que la femme ne pourra attendre leurs foyers, que le blessé par accident, l'estropié par la maladie ou l'idiot inspire à tout travail soient ou indemnisés ou protégés.

Dans ces conditions le riche ne pourra plus dire : il faut que je garde ma fortune pour mes vieux jours, car la réponse du travailleur sera celle-ci : vous êtes comme nous, assuré, durant votre existence, d'avoir de quoi subvenir à vos besoins. Le travailleur n'aura plus à gourmander le riche puisque celui-ci lui répondra : votre existence, dans vos besoins, est assurée.

Et le riche se sachant plus en sécurité pourra disposer plus aisément de ses revenus puisqu'il n'aura plus la crainte de se voir déposséder et acculé à la précarité, à la ruine complète.

Qu'est-ce qui rend triste et méchant notre humanité si ce n'est la peur du lendemain ? Notre société est égoïste et donc forcément pessimiste, c'est là son grand défaut. Elle est absolument enténébrée, elle ne voit que du noir, elle ne vit pas, elle végète lamentablement. Trouvez donc quelque part un brin de gaieté ? Vous n'en trouverez pas. Tout est morose, sombre ! Il faut changer cela, il faut rendre aux français le plaisir de vivre, le bonheur d'aimer, il faut qu'ils aient la joie de soulager leurs frères, de calmer les soucis, les chagrins, la satisfaction de pouvoir aller au-devant les uns des autres, de se sentir toujours et partout, en quelque lieu qu'ils se rencontrent, des êtres solidaires. Riche et pauvre doivent s'entraider, s'aimer. Le jour où les retraites nationales, que nous laissons envisager, seront décidées, ce sera le commencement d'une ère nouvelle, ce sera l'écarterment du pessimisme laissant la place à l'optimisme.

BRAVO ! M. REINACH

UNE EXECUTION CAPITALE NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIQUE.

UNE PROPOSITION DE M. JOSEPH REINACH.

M. Joseph Reinach vient de présenter un amendement à la proposition de loi adoptée par le Sénat, relative à la suppression de la publicité des exécutions capitales.

L'exécution, propose M. Joseph Reinach, devra avoir lieu en présence des personnes ci-après désignées :

- 1° Le délégué du préfet, chargé d'assurer toutes les mesures d'ordre ;
- 2° L'officier du ministère public désigné par le procureur général pour faire procéder à l'exécution ;
- 3° Le greffier qui a siégé à la Cour d'assises ou, en cas d'empêchement, un greffier de la Cour ou du Tribunal ;
- 4° Le directeur de la circonscription pénitentiaire ou son suppléant ;
- 5° Le médecin de la prison, ou l'un de ses suppléants ;
- 6° L'officier commandant la gendarmerie ;
- 7° Le commissaire central ou le chef de la police de sûreté dans les villes où il en existe ;
- 8° Le commissaire de police de la circonscription.

Seront admis :

- 1° Le ministre du culte dont le secours aura été demandé par le condamné ;
- 2° Les magistrats, les médecins légistes, les professeurs des Facultés et Ecoles de médecine, les docteurs en médecine, un nombre de vingt au plus, qui y seront autorisés par le procureur général ;

Correspondance d'Angleterre

L'ARMÉE ANGLAISE. — RENAISSANCE DU SENTIMENT NATIONAL.

Depuis quelques années, grâce à l'indéfectible propagande du Feld-Marschal, Lord Roberts, un nouveau courant d'opinion se dessine nettement dans les îles britanniques.

Les choses militaires qui, jusqu'ici, n'intéressaient que très médiocrement le grand public se sont tout à coup placées au premier rang des préoccupations importantes du pays, et cela en dépit d'une hostilité à la fois sourde et active de certains partis intrigants fortentement soutenus.

Dans mes pérorations fréquentes à travers le Royaume-Uni, j'ai pu constater de mes propres yeux et de mes propres oreilles, autant par de nombreuses conversations que j'ai eu la chance d'entretenir avec des chefs autorisés de l'armée territoriale, que l'adoption sous une forme ou sous une autre d'un système de service obligatoire et personnel n'est plus qu'une question de temps.

L'effort gigantesque que font les divers pouvoirs de l'Europe pour assurer la supériorité de leurs armées dans l'éventualité d'un conflit, n'a pas pu, d'ailleurs, révéler à l'Angleterre de sa torpente. Elle comprend enfin le danger qui la menace non seulement dans sa puissance, mais encore et surtout dans son commerce mondial. C'est que celle-ci, elle est bien résolue à le conquérir par tous les moyens dont elle dispose. Pour se convaincre de l'absolue réalité de cette assertion, il suffit de se rappeler la réception enthousiaste accordée tout dernièrement au vieux maréchal, Lord Roberts, dans la ville de Glasgow, à l'occasion du discours qu'il y prononça. C'était pour la clôture de la campagne entreprise par l'illustre soldat à l'âge de 80 ans passés, en faveur du service militaire obligatoire comme l'unique moyen de garantir la sécurité de l'Empire britannique. L'accueil qu'on lui fit alors fut plus qu'une ovation ; ce fut une entrée triomphale. Or, pour ceux qui connaissent le caractère froid et la nature de l'homme fort peu porté à se laisser entraîner par des considérations d'ordre sentimental, le fait seul pour lui de se départir ainsi de son ligne accoutumé constituait une preuve irréfutable qu'il se sentait sérieusement menacé.

Les origines de cette renaissance du sentiment national remontent à l'organisation des corps d'élite (Boy-Scouts) institués par le général Baden-Powell, mouvement qui ne tarda pas à se généraliser à telle enseigne qu'il n'existe aujourd'hui pour ainsi dire pas un bourgeois qui ne possède son corps d'élite.

Bien sûr, à leur tour, l'Eglise Anglaise suivie en cela par l'Eglise Catholique apportent leur contingent de patriotisme en équipant dans leurs écoles respectives des séries de institutions scolaires, qui, chaque semaine, parcourent dans les rues, jalant la note que de leurs clairons dans la tristesse du dimanche anglais.

Enfin, on annonce pour cette année de grandes manœuvres de corps d'armée organisées sur une échelle jusqu'à présent inconnue. L'armée territoriale y participera aux côtés de l'active et, d'ores et déjà, on annonce que le roi George les dirigera en personne.

De ce qui précède, il ressort évidemment qu'un nouvel état d'âme exerce à l'heure actuelle chez nos voisins et que la génération d'aujourd'hui ne ressent pas rien à cela d'être.

Voilà un facteur nouveau dont il faudra tenir compte au moment du règlement définitif des questions européennes en suspens, car l'Angleterre, je puis vous l'assurer, ne se soumettra pas, cette fois, d'un seul coup, à l'insupportable spectacle de la politique de l'« *laissez-les se débrouiller* » et elle cherchera à certains vieux libéraux plus dévoués que politiques, à desormais vite. Pour la résumer, il faudrait des événements aussi imprévisibles qu'improbables. L'Angleterre comprend enfin qu'elle ne peut pas se laisser entraîner par sa situation spéciale en Europe, le devoir lui incombe de protéger les États neutres et elle prend les précautions requises pour jouer son rôle dans l'ouverture des hostilités.

Une fois en effet, la réorganisation de l'armée territoriale accomplie, elle pourra, le moment venu, jeter tout le poids de ses forces actives dans la balance.

Paul GOURMAND.

- 3° Le délégué du condamné ;
- 4° Le maire ou, à son défaut, l'adjoint de la commune où l'exécution a lieu ;
- 5° Les membres du jury qui a prononcé la condamnation capitale.

Ajoutons que l'exécution devra se faire dans l'enceinte même de la prison.

Enregistrons cela avec plaisir, en attendant que la peine de mort, restant de barbarie, soit définitivement supprimée.

SUR LE VIF

MIGUEL VALLESPI

OU CONDUIT LE REMORDS ?

A Carcassonne, le 21 Mai, on jugeait Vallespi, sujet espagnol, revenant d'Amérique pour réclamer son droit au chômage.

Tout le monde a lu son odyssée qui vient de se terminer en Cour d'Assises.

Aux questions posées par le procureur de la République, très calme, parfaitement conscient de ce qui se passait et de ce qu'il accomplissait, Miguel Vallespi a répondu à mort pour quatre tentatives d'assassinat et un assassinat, après s'être mis à genoux, répondit :

— JE VIENS EXPIER MA FAUTE POUR DONNER UN EXEMPLE À LA SOCIÉTÉ. JE VEUX MON CHÂTIMENT ; LA RELIGION DU CHRIST ME FAIT UN DEVOIR D'AGIR AINSI. J'AI FINI MA VIE : ELLE FUT MISÉRABLE ET CRIMINELLE. MAIS QU'EST-ELLE COMPAREE À L'ÉTERNITÉ ? JE VEUX ME PRÉSENTER DEVANT DIEU LAVE DE TOUTES MES TACHES.

Le Président Thibault n'a pas manqué en fin d'interrogatoire, de rappeler la crise de conscience, qui déterminait l'accusé à se livrer.

Le Président. — A Rio-de-Janeiro, vous avez rencontré un ministre protestant qui vous a converti ?

L'Accusé. — Oui, je me suis converti à N. S. Jésus-Christ. Mais avant, toute ma vie, j'avais eu sur le cœur le poids de ce remords.

Le Président. — Vous savez que vous avez été condamné à mort ?

L'Accusé. — Oui, là-bas, avant de partir. J'ai réuni mes amis, je leur ai tout raconté. Certains m'ont dissuadé de revenir en France. Je leur ai répondu : « J'irai quand même. Je veux payer ma dette à la société ! »

Lorsque le fils de la victime eut terminé sa déposition, l'assassin tendit les bras vers lui. On entendit les mots : « Je demande pardon ! » — voyez dans un torrent de larmes. Ce fut une minute poignante. Les plus frivoles en sentirent passer le frisson.

Dans un très remarquable réquisitoire, M. le procureur de la République Capilley a dit de ce procès tout ce qu'il fallait dire.

Après plaidoirie de M. Riard, le jury ne délibéra que peu de minutes.

Miguel Vallespi est acquitté.

Un génie, Victor Hugo, de grande mémoire, écrivit, de Vallespi, la lamentable histoire.

O justice des hommes, ce que tu es méchante !

Elle souvent malaisée !

Tu te crois donc surhumaine ?

Tu condamnes à la prison, aux galères, Tu feras l'humain parfois à la légère.

Tu es libre-égarée.

Et c'est ce qui m'attriste.

Tu dis : Point de pardon, l'applique le talon !

Ah ! faiseurs de lois, que vous êtes bêtes. Obliger un homme à couper des têtes !

Et que feront vos fils, Le serrez-vous, amis, Oui, amis, oui, mais hélas, Que seront-ils sur Terre ?

Ah ! pardonnez, si vous voulez qu'un jour, A tous, il soit pardonné tout à tour.

Faites l'éducation Des hommes, des nations. Ramezant au remords, Redressez tous les torts.

D'amour exaspéré et passionné, Ce Vallespi fut un grand criminel.

El pouvait aimer D'amour vrai, altruiste ? Non !

Non ! Elant égoïste, Il lui fallait tuer.

Où, leur cette femme qu'il n'aima, Car son amour était faux, apostat.

Qui aime ne voit point, Il cherche le conjoint, Il pardonne toujours Les écarts de l'amour.

Qu'est l'amour sans flamme D'un homme, d'une femme, D'un père pour un fils ? C'est l'amour, indivis.

L'amour !... C'est grand, c'est vaste, c'est De tout, C'est Dieu !... L'amour éblouissant tout par tout !

Or, Vallespi offrit sa tête, Croquant ainsi payer sa dette. Que lui répondait ? Neon, Va-t'en et aime à l'infini !

Et maintenant que fera l'ex-bandit ? Aimerai-je vraiment ? Oui, c'est écrit !

Jean VALJEAN.

Le Guérisseur DESJARDINS

SA VIE (Voyez depuis le n° 98)

Pendant le cours de l'année qui suivit je fis de grands progrès, j'étais arrivé à des premiers échecs de la deuxième division, je connaissais de mémoire, l'Evangile, l'histoire sainte et le catéchisme, c'est tout ce que l'on montrait dans ce temps là dans les écoles de villages, avec un peu de calcul et de grammaire et c'était en effet suffisant pour, quittant l'école, aller garder les vaches et plus tard travailler dans les bois de notre commune pour gagner en moyenne 25 sous par jour, point nourri. Enfin vint le jour des prix arrivés, je m'attendais à une récompense superbe étant, à mon idée, le plus fort de ma division. Mon vieux maître d'école nommé M. Vergne étant un homme d'autant plus juste qu'il chantait au lutrin je devais bien sûr avoir un des plus beaux prix. Tous les notables de la commune réunis sur une estrade de planches, le maire le palmarès en main appela les lauréats pour leur décerner selon leurs mérites leur récompense, quand vint mon tour, j'en tremblais d'émotion, je faillis me trouver mal quand je l'entendis s'écrier premier prix d'instruction religieuse accordé à l'élève Desjardins, et premier prix idem à l'élève Henry Bordeaux ; celui-ci était le fils d'un fabricant de machines agricoles qui passait pour être très riche mais qui fit de mauvaises affaires plus tard. Comment me disais-je, on le met à mon rang et il n'est même pas capable de reciter par cœur dix lignes de l'Evangile. Mais ou je fus le plus bête dans mon amour propre, c'est quand l'instituteur le conduisit devant le maire qui lui remit un magnifique prix d'un beau rouge doré sur tranche et si lourd qu'il en avait sa charge et moi je reçus du Curé un pauvre livre grand comme un moyen paroisien, tout noir, qui, je l'ai compris depuis avait bien plus de valeur que l'autre, car c'était l'imitation de Jésus-Christ, mais à 7 ans on juge autrement par les yeux que par la raison et j'aurais bien préféré le conte de Peau d'Ane pourvu qu'il ait été rouge et doré. Enfin tout le mal que je m'étais donné pour arriver à la première place ne m'avait servi qu'à me prouver une fois de plus que quand on est malheureux on est toujours égaré.

Comme par le passé, au lieu de m'amuser pendant les vacances, je partais avant le jour pour aller glaner, un morceau de pain sec dans mes poches que je mangeais avec des pommes point mûres, buvant de l'eau corrompue des fossés, et je rentrais à la nuit chargée plus de paille que d'épis, pour d'abord soigner ma mère qui ne pouvait encore pas se tenir debout, son effort de reins n'ayant guère mieux et manger une écuelle de soupe sans graisse pour recommencer le lendemain. Mais le plus triste pour les pauvres dans ce temps là, surtout, car malgré qu'il y avait plus de dévotion qu'aujourd'hui il y avait bien moins de charité, c'est quand on sentait l'hiver approcher. Comment ferait-on, n'ayant ni argent, ni vêtements chauds, ni bois, pour trouver 30 francs à la Toussaint pour payer le loyer annuel de notre bicoque qui prenait vent de partout, il nous faudrait implorer la pitié du propriétaire, nous coucher aussitôt nuit pour tromper la faim ; pour ne pas geler devant notre foyer sans lumière et sans feu et à un kilomètre de là était une immense forêt dont beaucoup de bois se perdait mais défense d'aller en ramasser si ce n'était quelques brouilles bonnes tout au plus à faire cuire des omelettes et c'est ainsi que bien d'autres comme nous passaient leurs hivers, et l'on dit que le peuple est bien difficile à gouverner.

Oh non, dans ce temps là, il était même trop facile c'est pourquoi il y avait tant de malheureux.

Enfin, voici l'hiver, saison terrible et redoutable pour les pauvres gens, mais temps de joies et de plaisirs pour les riches ; c'est si beau, on entend souvent dire par ces privilégiés, de voir ses mouches blanches voler ; de voir la terre et les toits tapissés de neige ; les arbres et les mousses d'une blancheur immaculée comme des robes de mariées et de commémorantes, c'est si agréable de se réunir en foule pour danser le cotillon, jouer, fêter, lancer dans des salons bien éclairés et bien chauffés, tandis que tant de malheureux n'ont ni pain, ni feu, ni lumière, ni vêtements, qu'un mauvais grabat pour se coucher, grelottant toute la nuit et se levant au trois quarts gelés pour courir le ventride vide afin de se réchauffer pendant qu'ils voient autour d'eux tant de choses qui se perdent et qui leur seraient d'une si grande utilité.

Combien de pauvres mères ont trouvé leurs enfants gelés à côté d'elles en se réveillant le matin, faute d'un peu de feu dans leurs foyers ou d'un lambeau de couverture pour les couvrir ! Combien dans mon enfance ma mère et moi, serrés l'un contre l'autre pour ne pas geler avons-nous passé de nuits à trembloter sans pouvoir dormir et la forêt, où se perdait tant de bois, était à 500 mètres de nous, mais défense d'aller en ramasser sous peine d'amende et de prison.

Voici donc cet hiver si redouté venu. Où trouver quelques détroques assez propres et assez épaisses pour que je puisse aller à l'école ? Ma mère ne pouvant marcher, ce fut la bonne vieille dame Fontaine qui s'en chargea, pensant que la mère de l'enfant qui avait remporté un premier prix d'instruction religieuse comme moi, pourrait bien avoir quelques mauvais vêtements que son fils ne porterait plus.

Ma mère se rendit donc chez elle, lui raconta la détresse où je me trouvais, la bonne dame lui remit un superbe trousseau pour moi, il consistait en une vieille culotte en coton couleur souris que son fils ne portait plus depuis deux ou trois ans, alors bien trop courte pour moi car j'étais plus grand que lui ; de plus un vieux chapeau noir tout déformé ainsi qu'une vieille jaquette verte à queue de pie qui avait dû servir à son grand père dans le temps de son adolescence.

Me voilà donc arrivé le lendemain à l'école vêtu de ces démodés oripeaux. Dès que j'entrai dans la cour ce fut une honte générale, plus de 40 gamins m'entourèrent, m'accablant des plus horribles quolibets. J'aurais bien voulu me sauver, mais ma retraite était impossible quand tout à coup l'un des plus grands s'écria : Tiens, voilà Napoléon !

En effet, j'en avais presque un faux air avec mon vieux chapeau aplati, ma culotte trop courte et ma veste verte à longues basques.

A ce nom de Napoléon, les risées et les moqueries redoublèrent, tous à la fois voulaient tirer sur la queue de mon bel habit. Renvoyé sur Pierre repoussé sur Paul les pans restèrent aux mains de mes persécuteurs.

Louis DESJARDINS, 36, rue de la Roë, à Angers.

L'ÉVOLUTION D'UNE ÂME

ROMAN PSYCHOSIQUE 39

Par COMBES Léon

Tous droits de reproduction en France et à l'étranger ABSOLUMENT RÉSERVÉS

DEUXIÈME PARTIE

LE VERBE ET LE DOGME

CHAPITRE XII

LE VERBE ET LE DOGME

Vous ne voyez donc pas les outrages, les vexations, les tortures que font subir à l'Eglise, à Notre Seigneur, ces hommes qui ne croient pas en Dieu ou qui, s'ils font semblant d'y croire en s'appuyant sur des hérésies condamnables, n'ont d'autre but que de troubler plus de perdre les âmes vraiment chrétiennes ; ces hommes qui incarnent l'Esprit du mal, l'Antéchrist !

Ces hommes enfin que le Prince des Ténébre a mis uniquement sur terre pour ruiner l'influence divine de notre Eglise, arracher de ses bras ses enfants... et quand je dis de ses bras...

c'est arracher au Ciel qui lui faudrait dire : Oui, au Sacré Cœur de Notre Sauveur... puisque l'Eglise peut seule leur montrer le chemin du salut, la voie céleste qui conduit au seuil des Béatitudes, à Dieu !... Oseriez-vous prêter la main à ces œuvres du Démon ?... Eh quoi ! Faut-il donc que par vous, à cause de vous... oui, par vos révélations condamnables, votre trahison, l'Eglise, votre mère, soit précipitée dans des abîmes de larmes, que le Christ, votre Sauveur souffre au Ciel et en nous, ses prêtres, sur la terre ? Faut-il donc que dans moins d'un siècle, Christ, martyr divin des hommes, tu dises, à cause de ce prêtre infidèle : « Il y a deux mille ans, j'ai expié sur le Gethsémani les péchés des humains et racheté leurs crimes ; aujourd'hui après vingt siècles de luttas, de larmes, de souffrances, de persécutions, après une

ère brève de victoire éclatante sur les païens, de conquête d'âmes, j'expie les fautes de mes péchés et rachète les crimes de mes pasteurs égarés ! »

L'évêque cardinal interrompit son pathétique discours, posa sa barette cardinale, joignit les mains et tomba à genoux devant un petit autel sur lequel s'élevait le lamentable cadavre de l'Inaltérable essénien crucifié, et d'une voix harpoyante :

— O Jésus ! Jésus ! Pitié pour cet âme qui veut, comme Judas, le trahir ! Pitié pour ce fils qui veut le recroiser encore ! O Sauveur des hommes, agneau de Dieu, fais descendre en son âme, un rayon de la charité, le souffle de ton amour !

Monsieur le Provost se tut. Il inclina un instant la tête sur sa poitrine, comme accablé par la gravité des paroles qu'il venait de proférer, se signa encore et revint vers l'abbé Charmont décontenancé.

— Révéler le sceau de la confession ! ! Renier vos serments de prêtre ! ! Ne sentez-vous pas que vous allez donner une arme redoutable à nos pires ennemis ? Entendez-les ! « Voyez ! vont-ils dire, Voyez ! Les prêtres, eux-mêmes, ne peuvent accepter les bassesses que leur Religion

leur impose ! » — Et quelles bassesses ?... Votre délicatesse, votre respect extérieur envers un homme qui a eu confiance en vous, prêtre, qui s'est ouvert à vous à l'heure de sa mort et à qui — pour le remercier de sa confiance, de son ultime geste de chrétien — vous allez ravir l'honneur !... Oui, que vous allez traîner dans la boue !

« Et s'il ne s'agissait que de lui !... Mais songez à votre pauvre sœur !... A cette malheureuse mère ! Songez à vos nièces qui sont innocentes du crime de leur père et de qui l'on dira : « Ce sont les filles d'un satyre ! » N'entendez-vous pas les rires cyniques, les chuchotements, les calomnies qui vont être jetés au passage de votre sœur ? ! C'est la femme du docteur Firming, le satyre ! » Et que ne dira-t-on pas encore ! Ah ! Notre esprit se refuse à le penser ! Nos lèvres à le traduire !... On ira jusqu'à salir sa vie privée... Oui, de votre sœur ! Ah ! vous ne connaissez pas les ennemis de l'Eglise ! fils de Satan !... On dira, oui, on dira : « Qui sait jusqu'où pouvaient aller ses complaisances pour ce triste individu, ce détraqué, ce fou lubrique !... Sentez-vous cela, mon enfant ? ! Le sentez-vous ? !... Et c'est vous, vous, qui

vous ferez l'instrument inconscient de ces haines, de ces infâmes calomnies ? Vous aiderez, vous, un prêtre modeste, vous un fils chéri de l'Eglise, à avilir votre protectrice, à assassiner votre mère... à proscrire enfin tous les vôtres ? !... »

L'abbé Charmont, épouvanté, s'était dressé :

« O Eminence, pitié ! Je comprends hélas, tout ce que mon acte pourrait renvoyer de haines, causer de calamités et faire dire de hontes... mais ma conscience me... Si vous saviez ce que j'ai souffert !... »

L'évêque ne le laissa pas continuer. Son verbe qui s'était adouci, avait pris des inflexions commiserantes, s'éleva peu à peu.

— Et votre conscience n'a rien à faire en ceci, mon enfant ! Prêtre, vous n'avez pas de conscience puisque vous n'incarniez l'Eglise que partiellement, puisque vous êtes seulement un de ses membres. C'est la tête auguste de l'Eglise : Notre Saint Père et le Sacré Collège qui a seule le droit de dire : ma conscience !

Vous, défenseur de Jésus-Christ, humble soldat de l'Eglise vous exécutiez les ordres de vos chefs spirituels. Vous n'avez pas à les discuter ! Comprenez bien cela et rassurez-vous !

L'Eglise est forte de ses lumières et de sa foi, et si elle ordonne des actes qui pourraient, en apparence seulement être contraires à certaines fausses idées que la foule se fait du droit, de la justice et de la conscience, c'est qu'elle peut les accomplir parce qu'ordonnés par le Saint-Esprit. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit que, jusqu'à la fin des temps il serait en esprit avec ses Suprêmes Pontifes ? ! Oseriez-vous donc juger Dieu, mon enfant ? !... Alors, ayez une plus claire notion des choses et revenez à des sentiments plus rationnels... !

L'évêque cardinal reprit haleine. Il considéra d'un oeil aigu, l'abbé Charmont qui inclinait la tête vers la terre, pensif et continu :

(A suivre).

FRATERNISTES ! N'OUBLIEZ PAS !

ROUEN. Le Dimanche 6 juin 1913, première grande réunion de la Fraternité, chez M. Laloy, éditeur, 5, rue Francœur.

MONTIGNY-EN-GHUELLE. Grande conférence, le dimanche 6 juin 1913, chez M. Oscar Dubois, 50, rue de Lens, à 6 heures très précises ; avec le concours de M. BREXHE, de Tournai ; M. LORMIER, de Sin-le-Noble, et M. LANGLET, de Bruxelles.

NOS ANNONCES

Le Fraterniste décline toute responsabilité relativement aux annonces qu'il insère, la 6^{me} page constituant pour notre organe une partie purement commerciale et absolument en dehors de nos théories philosophiques et de nos traitements psychiques.

Maison Privée à Prix Modérés

PENSION DE FAMILLE

Meublé spécialement aux visiteurs de l'Institut

CHAMBRES CONFORTABLES CHAUFFÉES

Eclairage électrique

Repas confortables tous les jours de la semaine

L. BRASSEUR, 43, Avenue St-Jacques, St-Jacques

Le Fraterniste, 43, Avenue St-Jacques, St-Jacques

— AU VRAI RÉGAL —

Maison A. GAUTIER

TRIPES A LA MODE DE CAEN

SPECIALITE DE CONSERVES

10, Rue de la Goutte d'Or, 10

AURVILLE (Seine) (Métro)

Horoscopes Scientifiques

Par le Professeur DONATO, O

Fondateur de la VIE MYSTÉRIEUSE

Revue de la Vie Mystérieuse

Par le Professeur DONATO, O

Revue de la Vie Mystérieuse

THEMES DEPUIS 3 FRANCS

Renseignements à adresser : Date de naissance, heure (si possible), lieu de naissance, marié, veuf ou célibataire.

Lectures et mandats doivent être adressés : au Professeur DONATO, à BING (Côte du Nord).

OUVRAGES DE PROPAGANDE SPIRITE

Chaque ouvrage sur le Spiritisme, le vol. 8 fr.

Conditionnel sur le Fraterniste, le vol. 1 fr. 50

par A. BOURG de MONTREUIL

En vente aux bureaux de la Vie Mystérieuse et chez P. MAGNIN, Éditeur, 25, rue Saint-Maur, PARIS.

N'achetez rien sans consulter

L'UTILITÉ ET L'AGRÉABLE

ÉDITEUR : M. GARNIER-DESSAIGES, à VILLY (Nord)

Précis d'hygiène qui s'applique à la vie moderne

Éditeur : M. GARNIER-DESSAIGES, à VILLY (Nord)

GRANDS VINS DE TOURAINE

en Fûts et en Bouteilles

— 1925 —

LUCIEN DENIS

64, rue George Sand, TOURS

Résumé 3 % aux abonnés de "Fraterniste"

VINS Blancs, depuis 70 francs

VINS Rouges 70 fr. la bouteille de 75 cl

ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

Série FÉMINISTE-SPIRITUALISTE

par Madame O. de GÉZOBRAZOW

GEAR DE PENSÉES

Prose et Poésie inédites

A PARAÎTRE INCESSAMMENT

Chez BASSET et LEYMARIE — PARIS

Cabinet du Professeur CADASSE

LAUREAT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Bureau général, Boulevard du 2, de 10, et de

le 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100

Nécessaire au "FRATERNISTE"

Examen Graphologique

Hypnotisme, Magnétisme, Voyance

Leçons : développement de l'esprit et

médium ; conseils, avis, concours,

pour tout ce qui a trait à l'Occultisme

et au Psychisme

Colloques, séances par le S. S. de FRATERNISTE

Par correspondance et à son cabinet :

31 bis, Faub. Montmartre, PARIS

(de 4 h. à 6 h.) Téléphone : 276.31, 276.32

HOTEL DU SOLEIL

Le plus grand de l'Institut

Grand Psychologue

PENSION BOURGEOISE

Cuisine par Vignes - Entée et Soins

LOGEMENT et NOURRITURE

5 francs par jour

LENOLIN-LESTIENNES

44, Rue du Cantelot, 44

— DOUAI —

J'ENSEIGNE l'art d'endormir N° METROB

en 4 leçons

par l'Hypno-Magnétisme

REVUE TYL, 7, rue d'Orléans, St-Jacques et de

Société générale 8, rue de Joux

Brochure gratuite

CIDRE et POIRÉ

garantis SUPÉRIEURS et NATURELS

S'adresser pour PRIX et CONDITIONS

à M. DUMOULIN-CELEST

à HERMIER (Pas-de-Calais)

HERMIER

POUR LE RÉGIME

DEMANDEZ LES RECETTES

MANUEL FRÈRES

DE LAUSANNE (SUISSE)

UNIVERSELLEMENT CONNUS

DEPÔTS DANS LES VILLES PRINCIPALES

CATALOGUES LISTE DES DEPÔTS SUR DEMANDE

A. L. CAILLET

Traitement Mental

& Culture Spirituelle

Prix 4 Fr.

VIGOT FRÈRES, 25, Place de l'École-de-Médecine, Paris.

LA REVUE SPIRITE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Colonies françaises : 10 francs par an.

Etranger : 12 —

Océan-Mer : 14 —

42, Rue Saint-Jacques, PARIS (V)

Chaque numéro grand in-8° Jésus comprend 64 pages de texte et douze pages d'annonces

révisées aux ouvrages les plus recommandés. Les lecteurs y trouveront une suite d'articles

intéressants et des comptes-rendus détaillés de tous les phénomènes et d'ouvrages nouveaux

concernant la doctrine.

Nos lecteurs sont invités à demander un numéro spécimen à M. P. LEYMARIE, 42, rue

Saint-Jacques, PARIS.

Principaux Ouvrages et Périodiques français et étrangers traitant du Spiritisme, Spiritualisme, Magnétisme, Théosophie, etc...

I. PÉRIODIQUES

FRANCE ET COLONIES :

La Vie mystérieuse, Fondation : M. Donato. — Directeur : Maurice de Ruse-

back. — Secrétaire de la Rédaction : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).

Le Progrès de Paris vulgarisateur, littéraire, scientifique, psychique. Directeur : Fernand Girard, 174, rue St-Jacques, Paris (V).